

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 Novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 8 novembre, le conseil municipal de la commune de Saint Georges en Couzan régulièrement convoqué, s'est réuni aux nombres prescrits par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de André DERORY, maire

PRESENTS : M Dérory André (Maire), M Adami Serge (1er adjoint), Mme Laurendon Agnès (2ème adjointe), M Marcoux Serge (3ème adjoint), Mme Deygat Françoise, Mme Chazelle Séverine, Mme Bessay Audrey, M Buisson David

Absents excusés : Dominique Bartholin qui donne pouvoir à Audrey Bessay
Stéphane Prajalas qui donne pouvoir à Agnès Laurendon

Absents : Julien Chavaren

SECRETARE ELUE POUR LA SEANCE: Mme Laurendon Agnès

1- Subvention aux associations

Association Communale de Chasse Agréée :50€

AMAVI : 48€

Batterie Fanfare l'Espérance : 310€

Association Sportive de Couzan : 200€

Familles rurales : 50€

Boule du Cercle : 100€

Club de l'amitié : 90€

FNACA : 90€

Comité des fêtes : 300€

Boîte à chansons : 100€

Patrimoine et culture : 100€

Amicale des sapeurs-pompiers : 230€

Sou des écoles : 300€

Association culturelle de la bibliothèque municipale : aide exceptionnelle de 100€ pour la création de l'association

Association des St Georges de France : photocopies gratuites pour l'organisation de l'évènement (impression et papier)

2- Aide financière pour voyage scolaire

L'aide apportée pour le voyage à Verdun des élèves de l'école sera de 100€ par élève soit 700€

3- Demande de subvention auprès du département pour changement des filets du foot et réfection du préau de l'école pour la somme de 10622, 22 HT

4- Emploi aidé

Le conseil accepte l'embauche d'un emploi aidé à 60 % pour 24 heures par semaine

5- CLECT (Commission d'évaluation des transferts de charge) :

le conseil approuve la fixation des nouveaux montants d'attribution de compensation soit 5970,68€

6- Indemnités du comptable du trésor public :

le conseil décide de lui attribuer une indemnité de conseil au taux de 50% par an soit 165,15€ + 30,49€ de confection de budget

7- Travaux voirie,

travaux supplémentaires pour le chemin de Petites Combes et chemin des Plats pour la somme de 13062,22€ HT

8- Amende de police :

une demande d'amende de police est faite pour des travaux de voirie sur des virages dangereux pour la somme de 25280€

9- L'association Pierre Valdo a rencontré Monsieur le maire pour l'informer de son intention de loger des migrants dans les appartements de la maison Méchin. Le conseil accepte le principe mais aimerait qu'il y ait des enfants pour l'école

10- Questions diverses

Françoise Deygat nous fait part de la création d'une nouvelle association : Association Culturelle de la Bibliothèque Municipale qui a pour but d'organiser des actions culturelles sur la commune : première manifestation le 5 mai 2019 pour un théâtre familial à la salle des fêtes

Avenant à la convention de secrétariat de mairie porté par Loire-Forez : le conseil accepte ce nouvel avenant à l'adhésion au service commun de secrétaires de mairie ainsi que les modalités de partage pour les coûts en cas d'arrêt de travail de la secrétaire de mairie.

Subvention pour les drapeaux : les 3 drapeaux de la commune ont été changés pour la somme de 1979,50€, projet porté par la FNACA. Une subvention de 1000€ a été donnée par le conseil départemental, 599,50€ par la FNACA de St Georges et 160€ par le comité départemental de la Loire, reste à la charge de la commune 220€

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres présents

Fait à Saint Georges-en-Couzan le 8 novembre 2018

